



Erckartswiller, le 18 août 2026

Une nuit en bivouac au cœur des Vosges du Nord

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qui n'a pas rêvé de vivre une expérience authentique en pleine nature ? Le Centre de Vacances Adaptées (CVA) Théodore Monod d'Erckartswiller vous propose une aire de bivouac aménagée, idéale pour les randonneurs en itinérance, les amoureux de la nature et les voyageurs en quête de simplicité.

Située dans un écrin de verdure en lisière de forêt, sur le tracé du merveilleux GR®53 entre Lichtenberg et La Petite-Pierre, cette [aire de bivouac](#) s'inscrit dans le projet « [Plan de Paysage - Vivre et traverser les Vosges du Nord](#) » porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord pour favoriser un tourisme durable et respectueux de l'environnement. Inspiré des « [Trekking Platz](#) » dans le Palatinat, ce concept permet de profiter d'un hébergement léger, discret et parfaitement intégré à [son environnement naturel](#).

Des équipements simples et fonctionnels

L'aire propose des plateformes surélevées pour les tentes (1 à 3 personnes), des toilettes sèches, des bancs pour les repas, ainsi qu'une zone de feu sécurisée, utilisable hors périodes de risque incendie. Un point d'eau est disponible au CVA, intégré au réseau « [Halte Gourde](#) ».

Une réservation obligatoire, pour une nuitée à la belle étoile

L'usage de cette aire nécessite une réservation préalable et payante auprès du CVA Théodore Monod, limitée à une nuitée maximum par personne en respectant le site et les [principes du bivouac](#). La demande s'effectue via le [formulaire en ligne](#), par téléphone ou par mail ; après confirmation, le règlement (dont la taxe de séjour) s'effectue via la billetterie sécurisée HelloAsso.

L'équipement **sera inauguré le mardi 25 août à 16h** par le Centre de Vacances Adapté **Théodore Monod à Erckartswiller (67)**.

Ce projet, porté conjointement par le CVA d'Erckartswiller et le Parc naturel régional des Vosges du Nord, illustre la volonté du territoire de développer une offre touristique douce, adaptée aux nouvelles pratiques de pleine nature, tout en valorisant le patrimoine paysager et l'écosystème local. L'aire est cofinancée par l'Union européenne (FEDER Grand Est), la Région Grand Est et le Massif des Vosges.

Toutes les infos : vacances.fondation-sonnenhof.org/locations-et-seminaires/aire_bivouac_erckartswiller/

Idée de micro-aventure depuis la gare d'Ingwiller et + sur randovosgesdunord.fr

Le projet : [Aires de bivouac dans les Vosges du Nord : une expérience insolite proposée aux randonneurs](#)

Les bonnes pratiques en bivouac : [Le bivouac dans les Vosges du Nord : s'informer avant de s'installer !](#)

Contact PROJET: Elisa Milliancourt / 07 56 12 54 02 / e.milliancourt@parc-vosges-nord.fr

Contact PRESSE : Anne Eich / 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr

Contact CVA : 03 88 01 47 10 / vacances@fondation-sonnenhof.org

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a été créé en 1975. Il regroupe 82 000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.



© Fondation Sonnenhof et PNRVN